

16 février 2005

Bonjour à toutes et à tous,

Déjà la mi février et les choses évoluent moins vite que nous le voudrions mais notre démarche suit son petit bonhomme de chemin.

Le ministre de la Fonction Publique a répondu au courrier de notre député Toulousain ([Lettre-accompagnante-PCohen.jpg](#), [Réponse-Ministre.jpg](#)).

La prochaine étape est un rendez-vous avec le Ministre de la Fonction Publique afin de lui exposer plus en détail notre requête. La lettre pour la demande d'entrevue avec le Ministre de la Fonction Publique approuvée et envoyée par le bureau national CGT ([AI-Ministre-Fonction-Publique.doc](#)).

J'ai (Henri Feau) contacté, le 15 janvier 2004, par téléphone le Tribunal Administratif (TA) de Toulouse. Le greffier en charge de notre dossier m'a fait la réponse suivante : "votre dossier a été transmis à l'INRA et au Ministère de l'Agriculture depuis le 23 septembre 2004 et depuis pas de nouvelle". Il m'a conseillé de faire un courrier au TA afin de connaître l'état d'avancement de la procédure.

Francis Benne a effectué la même démarche, et, outre la réponse qui m'a été faite, le tribunal lui a répondu qu'il ordonnait à l'INRA de répondre dans les 60 jours.

Depuis, 17 janvier 2005, nous avons envoyé le courrier et n'avons toujours pas de réponse du TA.

Vous trouverez en fichier attaché la lettre que vous pouvez envoyer à votre TA, en apportant comme d'habitude les modifications concernant votre dossier, ([TA-etat-avancement-dossier-AI.doc](#)), en courrier normal.

Pour ceux qui ont effectué la démarche nous vous demandons, expressément, de nous tenir au courant dès que vous recevrez une requête ou une ordonnance du TA car il faut répondre dans les 30 jours qui suivent, sinon il n'y a plus de recours possible.

Un grand merci à tous les collègues AI qui ont fait un don au syndicat, car sans son aide nous n'aurions pu tenter cette action.

Je remercie celles et ceux qui m'apportent leur aide en transmettant les informations, et en aidant nos collègues dépourvus de mel à réaliser leur dossier. Je les mets une nouvelle fois à contribution pour faire circuler cette nouvelle information.

Merci à tous pour votre confiance.

Cordialement.

Monique, Jocelyne, Henri.